Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Assemblée générale de l'ANFMC

Procès-verbal du 23 mai 2020

L'Assemblée générale (AG) de l'ANFMC s'est réunie en session ordinaire
le samedi 23 mai 2020 en visioconférence
sur convocation de son président :
le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGREES DU LOÛ, la décision en ayant été prise lors du CA le 9 mai 2020.

La réunion débute à 18h15.

Mot du président, Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ :

La situation sanitaire et les mesures imposées par le Gouvernement nous ont conduits à annuler notre congrès national et à organiser cette AG sous une forme exceptionnelle puisqu'elle se tient à huis-clos et sous la forme d'une visio-conférence, la première de notre histoire.

Je voudrais en premier lieu saluer et remercier le bureau national bien sûr, mais aussi les présidents de section et leur bureau pour tout ce qu'ils ont accompli depuis la dernière assemblée.
J'ajoute, puisque j'évoque les présidents, qu'ils « pèsent lourd » aujourd'hui puisqu'à eux-seuls, compte tenu de ce contexte très particulier, ils ont recueilli 260 pouvoirs. L'année dernière, à l'occasion de l'assemblée générale, nous étions 141, pouvoirs compris.

Il serait anormal d'ouvrir cette assemblée générale sans parler de la santé de notre amicale.
Si celle-ci peut se mesurer financièrement, et de ce côté-là les comptes rendus que j'ai reçus d'assemblées générales des sections montrent qu'elle n'est pas mauvaise, elle s'évalue avant tout, je le pense, en analysant les mouvements internes.

De ce point de vue, on ne peut que se réjouir du développement au cours des dernières années. En effet, globalement, nous comptions toutes catégories confondues environ 1260 adhérents en 2017. Fin 2019, nous en avions 50 de plus. Ce n'est pas rien.

Pour fixer les idées, les membres titulaires représentent 86% du total.
Ensuite, si l'on fait un focus sur les entrées et sorties de membres, nous enregistrons en moyenne 85 entrées pour 71 départs par an, dont la moitié de décès, 23 démissions et 12 radiations.
Ces chiffres des départs ne me semblent pas extraordinaires. Ils sont assez proches de ceux concernant une autre association dont je m'occupe et dont le profil est assez similaire en matière de nombre d'adhérents et de moyenne d'âge.

Quant aux nouveaux adhérents, une quinzaine de plus en moyenne tous les ans, c'est une progression tout à fait honorable.
Et il y a tout lieu de penser que cet élan va se poursuivre sous votre impulsion déjà forte, parce que nous allons avoir la joie d'acter dans quelques minutes le réveil de la section de Brest, grâce à Antonio Ciminna qui a bien voulu accepter d'en prendre la présidence malgré ses nombreux autres engagements.
Et sans aucun doute, sa section va certainement attirer des nouveaux membres du Finistère ou des Côtes d'Armor.

L'attirance, c'est fondamental. Mais entre l'attirance et l'adhésion, il y a comme toujours un pas que certains mettent plus ou moins de temps à franchir, et que d'autres ne franchissent malheureusement pas.

Je suis convaincu que plus nous rayonnerons dans tous les sens du terme, plus nous donnerons envie d'adhérer.
Tous, quelle que soit notre place, quel que soit notre lien avec la famille des fusiliers marins, nous avons un rôle à jouer.

Chacun connaît la solution : il nous faut parler de notre association dès que l'occasion se présente. Dire que ce n'est pas un « truc de vieux » comme je l'entends parfois, que nous nous y retrouvons avec plaisir entre camarades et que l'esprit de service et le souvenir de nos Anciens voulus par notre fondateur, l'abbé Jules Pouchard, n'ont pas d'âge.
Et qu'on y est heureux !

Peu importe les moyens : un mot au détour d'une conversation peut suffire. Ne nous mettons pas de barrières. Vantons nos valeurs, notre spécificité et osons aussi revenir sur le sujet ; nous aurons parfois la surprise de voir des grands hésitants nous rejoindre.

Tous ces actes, toutes ces petites pierres que nous poserons, nous aideront à rester une association vivante, dynamique et en développement comme aujourd'hui. C'est ce que je nous souhaite bien sûr.

Recueillement :

Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis le congrès de GUIDEL.

Section D'AQUITAINE : MM Hubert BEYSSELANCE, André BEAUCHAMP, Louis MALLEGOL, Gilbert DULAUS, Martial THIEVOT.

Section de LORIENT : MM Raymond NENERT, Gérald de CARCARADEC, Daniel BUHOT, François MUCCHIELLI, Michel MONSTERLET, Roger TOCHON-FERDOLLET, Claude JAFFRE, Gilles ODIC, Jean EVEN, louis GROSJEAN, Charles PALMIERI, Georges BLANCHON, Bernard MARLIER, Jean MOREL, Prosper LE BREC, Bernard CAUMONT, Joseph MARQUER, Jean Paul HURAULT, Yves LERMITE, Gilbert LE ROY, Marcel LEMOING, Casimir SYLVESTRE , Didier LANCELOT, Claude MONFROY, Jacky VERNANCHET.

Section de BREST : M. François RUNAVOT.

Section de l'EST : MM Louis WINTER, Jean-Louis INDERBITZIN, Louis FEVRIER.

Section de PARIS : : M. Raymond ORMANCEY.

Section de TOULON : MM Christian TABURET, Jérôme MALLET, Carlos POEUF, Martial MIDON, Xavier BAUDOUIN, Maxime PIVIN, Jacques COLIN, Lucien MARTIN.

Nous avons par ailleurs appris les décès suivants

Amicale des nageurs de combat : MM. Louis NICOLAS, Claude JUBELIN.

Autres : Guy DEGERONIMI, Pierre ROY, Erwan LEURANGUEUR,
Michel CLEMENCEAU.

Nos camarades des autres armées morts en service commandé sont associés à l'hommage que nous rendons à tous.

Nous avons une pensée particulière en ce temps d'épidémie pour nos adhérents et tout particulièrement : MM : Hubert FAURE (bientôt 106 ans), Léon GAUTIER (97 ans).

DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Les adhérents nous ont communiqué 260 pouvoirs. Qu'ils en soient remerciés.

1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 mai 2019 à GUIDEL.

Le procès-verbal de l'AG du 18 mai est approuvé à l'unanimité.

2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL:

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.

Se représentent : Yves GUILMEAU secrétaire, Richard LIS trésorier.

Le poste de vice-président étant vacant.

Appel à candidature : Aucun autre candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

Vote : Le bureau national est reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité.

Le CA n'ayant proposé aucun membre pour assurer une mission particulière (cf.statuts), il est de facto élu, étant constitué des membres du bureau national et des présidents de section.

3-RAPPORT FINANCIER

Richard LIS commente le rapport financier de la caisse nationale dont le tableau est annexé au présent PV.

Il note le versement de 1000€ par le ministère de la Défense.

Vote : **les comptes de la caisse nationale sont approuvés à l'unanimité.**

Il est proposé de reconduire la part de 5€ versée à la caisse nationale par les adhérents des sections.

Vote : la participation, par adhérent, de 5€ à la caisse nationale est reconduite à l'unanimité.

4-FONCTIONNEMENT de L'AMICALE :

LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le CA s'est réuni 2 fois. Une première fois à Paris le 28 février, avant le ravivage de la Flamme et une seconde le 9 mai en visioconférence. Lors de la dernière réunion, il a été acté la sortie de la position « sommeil » de la section de Brest » grâce à l'action d'Antonio Ciminna que nous remercions vivement.
Il est donc proposé lors de cette assemblée les modifications suivantes (en rouge) de l'article 5-1 et de l'annexe N° 1 du RI, pour tenir compte de cette réactivation.

Art. 5 **CRÉATION DE SECTION**

Conformément à l'art. 3 des statuts, l'association est organisée territorialement en sections *adhérentes déclarées (NIC*), avec toutes les responsabilités afférentes. Ces sections sont agréées par le conseil d'administration.

Une section est créée à la demande des membres d'une ville ou d'une région. Toute création est adoptée par le conseil d'administration.

L'adresse de la section est l'adresse du président de section.

Art 5-1 **Les sections locales**

L'association est composée des sections Aquitaine, Brest, Est, Lorient, Paris et Toulon

Annexes

Il est proposé trois modifications

1- L'organisation de l'ANFMC, confirmée comme Annexe 1 du RI (et non comme Art.12 qui est supprimé)

2- Paragraphe de cette annexe 1 relatif aux sections, les ajouts ou modifications suivants

Brest :

CIMINNA Antonio	Président de section et secrétaire 60 route de Penn An Ero Vras 29470 Plougastel Daoulas
GOBIN François	Vice-président

	4 rue des Aubépines 29280 Plouzané
ROUMIER Joël	Trésorier
	6 rue Aristide Briand 29480 Le Reclecq-Kerhuon

Lorient :

LEULIET Sylvain	Vice-président de section
	17 rue de Kerdual 56100 Lorient

3 – La renumérotation des annexes comme suit (en début d'annexe et début de RI)

Annexe 1 : Organisation de l'Amicale nationale des Fusiliers Marins et Commandos
Annexe 2 : Liste des corrections
Annexe 3 : Historique de l'Amicale nationale des Fusiliers Marins et Commandos
Annexe 4 : Diplôme de fidélité
Annexe 5 : Médaille de fidélité
Annexe 6 : Diplôme d'honneur

Vote : **Les modifications apportées au RI sont adoptées à l'unanimité**

La réserve de 1450.07€ versée à la caisse nationale, lors de la mise en « sommeil » de la section de Brest, est restituée à la section.

Vote : **La restitution est adoptée à l'unanimité**.

5-ACTIVITES DE L'AMICALE NATIONALE ET DES SECTIONS :

Les activités de début d'année ont été marquées par la participation de l'amicale et des sections aux vœux de Nouvel An, sur invitations des autorités.

Au cours du 1er trimestre, les sections étaient présentes aux remises de Fanion aux PMM de leur région.

Du fait de la crise sanitaire, nombre de cérémonies sont annulées jusqu'à l'été.

Les cérémonies traditionnelles :

du 6 juin à Ouistreham : sera très réduite.

de Laffaux : est prévue le dimanche 27 septembre.

de Largentière en hommage aux harkis de la Marine : est reportée au 25 septembre.

de l'Authion (75ième anniversaire) : est reportée aux 3 et 4 octobre.

de la BMEO stèle Jaubert : est maintenue en septembre.

de Frankton : est maintenue en décembre.

Les cérémonies du débarquement de Provence sont en attente de confirmation.

Les sections confirmeront leurs activités de rentrée dès la levée des restrictions sanitaires.

6-QUESTIONS DIVERSES :

Congrès 2020 : Le congrès 2020 a été annulé pour cause de crise sanitaire.

Le président Claude GIBOULOT expose les modalités de remboursement des frais engagés : inscriptions au congrès, réservation des nuits d'hôtel au Kyriad.

Les adhérents seront remboursés de leurs frais d'inscription par chèque.

Les réservations des nuits d'hôtel au Kyriad devaient être faites par les congressistes eux-mêmes, en se recommandant de la section de l'ANFMC de l'Est. Cette consigne n'a pas été suivie par certains participants.

Les sections n'ont pas tous les éléments leur permettant de savoir qui parmi leurs adhérents a réservé.

L'hôtelier possède une liste.

Il est demandé aux amicalistes ayant réservé au Kyriad de prendre contact avec Claude GIBOULOT par E. Mail ou par tel

ncgiboule@gmail.com Tél : 03-80-21-51-93 06-86-43-12-01

D'autre part, les frais postaux, pour les indemnisations dues suite à l'annulation du congrès, sont estimés à 200€. Claude GIBOULOT demande la possibilité de les faire financer sur les 1000€ versés par la caisse du BN pour les besoins du congrès.

Vote : La demande est adoptée à l'unanimité.

Congrès2021 :

Le président Erick POINEAU nous fait part de l'avancement du congrès 2021 qui se tiendra du vendredi 23 au 26 avril au matin, à St-Georges-de-Didonne, au Club IGESA.

Accueil : le vendredi 23 avril.

CA et AG le samedi 24 dans l'après-midi.

Samedi : soirée récréative.

Dimanche : navigation sur la Charente.

Le programme et la fiche de participation parviendront aux présidents au 4ième trimestre.

Congrès 2022 : Beaune

Le congrès 2020 n'ayant pu avoir lieu à Beaune cette année, pour cause de crise sanitaire, il est pris acte que la section Est accepte d'organise le congrès suivant (2022).

Projet de la stèle de LUZY (Nièvre),

La stèle envisagée, en hommage aux dix FM tombés lors des combats de septembre 1944, doit remplacer une plaque détériorée par le temps, apposée sur le mur d'une maison privée.

La mairie a donné son accord et a défini son emplacement.

Le devis est de 6300€. A ce jour, la section a reçu 3200€. Claude remercie en particulier la section de Lorient pour sa générosité.

Les présidents de section, qui ont déjà sollicité une première fois leurs adhérents, conviennent de faire à nouveau un appel aux dons en leur adressant à nouveau les modalités du projet.

Le secrétaire national a adressé un dossier à l'ONAC.

D'autres pistes sont évoquées et sont à concrétiser.

7-TOUR DE TABLE

Lorient :

Philippe AUBRY suggère, pour honorer les défunts qui se font incinérer, de matérialiser la reconnaissance de l'amicale par une petite plaquette (sérigraphie) sur le modèle de la plaque funéraire habituelle, à apposer sur la cavurne du défunt, en remplacement des palmettes. Cette proposition qui recueille un avis de principe favorable.

Toulon :

Le cas des amicalistes très âgés, membres depuis de très nombreuses années et souhaitant démissionner car ils ne participent plus pour raison de santé aux activités de l'amicale, est abordé. Il est suggéré aux présidents de les conserver comme membres titulaires dans leurs fichiers, moyennant des conditions financières particulières.

Brest

Antonio CIMINNA suggère d'étudier avec la mairie la possibilité d'honorer la mémoire de Philippe KIEFFER.

Affaire à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 19 h 55.

Royan le 26 mai 2020

Paul Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

Signé Paul Henri DESGREES du LOÛ

YVES GUILMEAU
Secrétaire national de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion

Signé Yves GUILMEAU